

Formation Assistant de Soins en Gériatrie

ASG

Arrêté du 23 juin 2010 du ministère de la santé et des sports.

Formation adaptée aux professionnels

Alternance qui favorise les retours d'expériences et valorise la pratique quotidienne.

Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) : appui sur les apports théoriques et sur l'analyse d'expériences professionnelles des participants.

Apports contextuels dispensés par des professionnels de la formation et du terrain.

Formation - action

Les regroupements laissent une grande place aux échanges entre les participants et les intervenants. Formation favorisant la professionnalisation des salariés dans l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et autres maladies apparentées.

Date & durée

140h de formation
1 semaine par mois
Formation sur 4 mois

Formation certifiante

- Programme conforme aux textes réglementaires
- Evaluation des compétences en fin de formation
- Remise d'une attestation de compétences pour les personnes qui auront suivi l'ensemble des heures de formation

Conditions

Être en emploi auprès des publics atteints de la maladie d'Alzheimer et apparentées
Être titulaire soit du DEAS, DEAMP, DEAES, DEAVS

Modalités

Formation Continue

Prise en charge par l'OPCO ou l'Employeur
(plus d'info, nous consulter)

Points forts

+ de 200 partenaires employeurs
Centre de formation certifié Qualiopi
Cadre privilégié et à taille humaine
Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Parking privé et salle de repas équipée

524 avenue du Pont des Fontaines
84200 Carpentras - France
0490639871
contact@formation-leschenes.fr

Pour plus d'information sur les modalités pédagogiques et les certifications :

www.leschenes.org

